

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 septembre 2015**

OBJET

**07 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX POUR LE
PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT GARAMBEAU – LOT N°2**

N° 2015-09-07
NOMENCLATURE : 1/6/1

L'an deux mille quinze, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-huit septembre 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique
sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 27

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAudeau, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Pouvoirs : 2

Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Alain ROYER
Martine MOREL donne pouvoir à Joëlle CHESNAIS

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....27
ayant un pouvoir...2
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Frédéric CHAPEAU

Dans le cadre des travaux de déploiement du réseau d'assainissement sur le secteur de Garambeau, le conseil municipal a décidé d'attribuer, par délibération en date du 9 juillet 2015, les lots suivants :

Lot n°1 – Réseaux : entreprise EHTP.....1 473 108,24 € TTC
Lot n°3 – Contrôles : entreprise HYDROSERVICES.....20 667,00 € TTC

Pour le lot n°2 – Postes de relevage, la consultation avait été relancée, une seule entreprise ayant remis une offre.

Une nouvelle procédure d'appel d'offres adaptée, en application de l'article 28 du code des marchés publics, a été donc lancée et publiée le 29 juin 2015. La date limite de remise des offres était fixée au mercredi 29 juillet 2015.

L'ouverture des plis a eu lieu le 30 juillet 2015. Le lot unique, a reçu 4 offres. Après vérification des documents administratifs et du montant des offres pour chaque lot, les dossiers ont été transmis au Maître d'œuvre pour analyse.

Le groupe de travail Marchés s'est réuni le jeudi 3 septembre 2015 pour le choix des entreprises.

Rappel des Estimation du Maître d'œuvre :

Lot n°2 – Postes de relevage : 141 000 € TTC,

A l'issue de la procédure, le groupe de travail propose de retenir l'entreprise suivante :
- Entreprise BONNEAU ASSAINISSEMENT.....113 815,20 € TTC

Publié le 30/09/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150928-2015-09-28-DE07-
DE
Date de télétransmission : 30/09/2015
Date de réception préfecture : 30/09/2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :

- DE VALIDER le choix de l'entreprise retenue ainsi que le montant total des travaux qui s'élève à 113 815,20 € TTC ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les marchés.

Pour extrait conforme,

Le 28 septembre 2015,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le 30/09/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150928-2015-09-28-DE07-
DE
Date de télétransmission : 30/09/2015
Date de réception préfecture : 30/09/2015